



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 26 septembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Christophe	RUSPINI (Suppléant)	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Marie-Hélène	PLAVERET (Suppléante)	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY			X
André	BUISSON	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		J.F. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY		V. REYNAUD	X
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		E. BUEVOZ	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC			X
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE			X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		F. VILLAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

146-2024 CONSTRUCTION DU TECHNICENTRE – APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 11 DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Rapporteur : Marc GIRARD

Les travaux de construction d'un bâtiment pour accueillir les services du pôle Environnement et Ingénierie Technique de la Communauté de communes à Montmélian ont débuté le 29 janvier 2024.

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 11 « Cloisons, doublages, faux-plafonds » par l'entreprise LAYE PLATRERIE, les modifications suivantes ont été rendues nécessaires :

- Fourniture et pose d'un faux-plafond acoustique et moins-value pour doublage du Montant d'Ossature Bois (MOB) dans la circulation du R+1 suite à la modification du cheminement des réseaux électriques notamment (-418,33 € HT)
- Fourniture et pose d'une isolation phonique des cloisons prévues sans laine dans la circulation du R+1, afin de réduire les nuisances sonores et garantir un environnement de travail plus calme et confidentiel (1 693,40 € HT).

Soit un total en plus-value de : + 1 275,07 € HT

L'approbation du Conseil Communautaire est requise pour les avenants proposés, tels que récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N° lots	Entreprises	Montant HT initial du marché	Montant du marché après avenants validés précédemment	Type de modification	Montant des avenants proposés (en HT)	Total HT après avenants	Ecart cumulé
Lot n°1 – Terrassement - VRD	FONTAINE TP	439 264,73 €	439 264,73 €	Station de relevage des eaux usées, coffret de télégestion, modifications diverses sur les extérieurs (stockage sel, bassin de rétention...)	+34 328,00 €	473 592,73 €	7,81%
Lot n°3 – Gros-œuvre	BAREL & PELLETIER	950 000,00 €	958 010,78 €	Suppression caractéristique anti-termite, modification isolant sous dalle de l'entrepôt, déplacement des box de stockage, béton XF4 pour stockage sel	-18 322,48 €	939 688,30 €	-1,09%
Lot n°6 – Couverture et bardages métalliques	CJ BOIS	76 927,17 €	88 342,45 €	Remplacement points d'ancrage en toiture par ligne de vie	+ 10 227,25 €	98 569,70 €	+ 28,13 %
Lot n°10 - Métallerie	SOUEM	122 415,49 €	122 415,49 €	Palan électrique, simplification escalier hélicoïdal	+ 1 050,00 €	123 465,49 €	+0,86%
Lot n°11 – Cloisons, doublages, faux-plafonds	LAYE PLATERIE	220 704,00 €	220 704,00 €	Faux-plafond acoustique, isolation phonique des cloisons du R+1	+ 1 275,07 €	221 979,07 €	+0,58%
TOTAL des 20 lots		3 336 492,60 €	3 348 982,45 €	/	+ 28 557,84 €	3 440 955,08 €	+ 1,23 %

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise LAYE PLATERIE (lot n°11), pour un montant de 1 275,07 € HT ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS